



Réunion d'Enseignement des Anesthésistes du Grand Sud-Ouest  
53<sup>e</sup> congrès annuel - 06 & 07 octobre 2018  
Centre de Congrès, 1 avenue du Midi – 47000 AGEN

**BULLETIN D'INSCRIPTION** [7]

J'autorise le comité organisateur à transmettre mes données aux exposants :  OUI  NON

\* Nom : ..... Prénom : .....  
\* Adresse : .....  
\* Code Postal : \_\_\_\_\_ \*Ville : ..... Pays : .....  
\* Courriel (obligatoire) : .....@..... ☎ : .....  
\*  Médecin  Interne  Infirmier(e)  Autre : ..... Exercice  Public  Privé  
Etablissement d'exercice : .....

Pour les médecins : \* n° RPPS : ..... n° ADELI : .....  
 S'inscrit au congrès REAGSO 2018 (Montant des frais de participation ci-dessous)  
 S'inscrit à l'association REAGSO pour l'année 2018 [10 €]  
 Pour les médecins uniquement [8] : S'inscrit au programme DPC n° 16381800038 [avant le 29/09/18]  Oui  Non  
Si oui : spécifier l'atelier choisis : Atelier n° 1  ou Atelier n° 2  ou Atelier n° 3  ou Atelier n° 4

*Je m'engage à respecter les conditions d'inscription au DPC décrites au verso de ce document*

**OPTIONS (Cocher obligatoirement les cases correspondantes à vos souhaits – Attention : option non sélectionnée = option non retenue) :**

▶ 1 Accompagnant :  Oui  Non avec réservation du Circuit Touristique du 06.10.2018 :  Oui  Non  
Nom, prénom de l'accompagnant : .....

▶ Je confirme ma participation ♦ au dîner du 06.10.18 :  Oui  Non [et celle de mon accompagnant(e)  Oui  Non]  
♦ au déjeuner du dimanche 07.10.18 :  Oui  Non [et celle de mon accompagnant(e)  Oui  Non]

▶ J'effectue une réservation hôtelière pour la nuit du 06 au 07.10.2018 :  Oui  Non  
Toute réservation hôtelière pour la nuit du 05 au 06.10.2018 est à la charge du congressiste et doit être effectuée par lui-même **directement auprès de l'hôtelier dès réception de la confirmation d'inscription au congrès. Un conseil : RESERVER LE PLUS TÔT POSSIBLE**

**Frais de participation au congrès (en euros)**

Inscription congressiste Incluant l'accès aux séances, aux ateliers, au déjeuner de travail du 06.10.2018 et au dîner [2] du 06.10.2018	Individuelle avec adhésion à l'association "REAGSO" (cotisation incluse) [3]			a. Individuelle sans adhésion à l'association REAGSO [3] b. ou par prise en charge directe hors DPC CFAR par la formation continue de l'établissement de soins [4]	
	Médecins avec DPC CFAR	Médecins sans DPC CFAR	IADE, IDE, Internes	Médecins, Infirmiers, Autres	
Avant le 15.09.2018	<input type="checkbox"/> 180 €	<input type="checkbox"/> 180 €	<input type="checkbox"/> 110 €	<input type="checkbox"/> 250 €	
A partir du 15.09.2018	<input type="checkbox"/> 230 €	<input type="checkbox"/> 230 €	<input type="checkbox"/> 160 €	<input type="checkbox"/> 300 €	
Options	Réservation hôtelière pour la nuit du 06 au 07.10.2018 [1]	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 60 €	
	Déjeuner du 07.10.2018 [2]	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 30 €	
<b>* TOTAL congressiste</b>					

- ▶ **Accompagnant** [5] : forfait unique incluant 3 repas et la nuitée du 06 au 07.10.2018 avec le congressiste [6], et le circuit touristique) : **160 €**
- ▶ **Annulation** : Remboursement ▶ avant le 01.09.2018 : 100% ▶ du 01.09.2018 au 13.09.2018 : 50% ▶ Après le 13.09.2018 : 0%
- ▶ **Bulletin d'inscription à retourner** (accompagné du règlement) [3] à l'adresse exacte ci-dessous :

REAGSO – Secrétariat Général – 14, rue PAUL MIRAT – 64000 PAU

Cette formation peut faire l'objet hors DPC CFAR d'une prise en charge directe par la formation continue des établissements de soins sous réserve d'un dépôt de convention (déclaration d'activité enregistrée sous le n° : 73.09.00315.09 auprès du Préfet de Région Midi-Pyrénées – Siret n° : 428 225 809 00014 Code APE : 913 E)

**Les demandes individuelles d'inscription non accompagnées du règlement ne pourront pas être prises en compte.**

- [1] Sous réserve de disponibilité hôtelière à la date d'inscription ; affectation hôtelière en fonction de la date de réponse
- [2] Sous réserve de place disponible à la date d'inscription
- [3] Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de REAGSO joint à la demande d'inscription : **1 chèque pour le congressiste et 1 chèque pour l'accompagnant**
- [4] Inscription transmise au REAGSO par le service de la Formation de l'employeur en précisant l'adresse exacte de celui-ci (confirmée après établissement d'une convention)
- [5] Tarif par accompagnant
- [6] Supplément de 100 € par accompagnant en cas de chambre séparée ou supplémentaire
- [7] La confirmation de votre inscription vous parviendra par courriel
- [8] Consulter les conditions d'accès au DPC du REAGSO au verso de ce document et sur [www.reagso.com](http://www.reagso.com) rubrique inscription
- [9] Tous les champs précédés de \* doivent être impérativement remplis.

**Date demande**

**Signature congressiste**

# Modalités du DPC CFAR\* au cours du REAGSO 2018

Réservé uniquement aux médecins qui désirent valider leur DPC

① **Conditions d'accès : Médecins Anesthésistes Réanimateurs uniquement**

Nombre de places limité - inscriptions acceptées en fonction de leur ordre d'arrivée

## 1. Conditions d'inscription

Vous êtes médecin et vous souhaitez valider votre DPC.

Vous devez vous inscrire impérativement avant le 29 septembre 2018 (aucune inscription ne peut être prise le jour du congrès). Votre mode d'inscription dépend de votre mode d'exercice :

### Exercice libéral

#### 1. Avant le REAGSO

Je m'inscris auprès du REAGSO en renvoyant ce bulletin d'inscription dûment complété (en confirmant, sur le recto, mon engagement au programme DPC et le numéro de l'atelier auquel je veux participer) accompagné d'un chèque de règlement de 180 € ou de 230 € [tarif d'inscription selon la date d'inscription] à majorer du montant des éventuelles options hôtelières choisies

ET je m'enregistre sur **www.mondpc.fr** et je m'inscris au programme proposé grâce à son numéro de référence OGDPC : **16381800038**

#### 2. Je participe au REAGSO les 06 et 07/10/2018

#### 3. Après le REAGSO

Je remplis une évaluation sur **www.mondpc.fr**

Le CFAR me rembourse les frais d'inscription au REAGSO et m'envoie une attestation DPC

**Attention** : les éventuels frais supplémentaires d'hébergement (nuitée du 06 au 07/10/2018 et repas du 07/10/2018) ne sont pas remboursés par le CFAR

**Attention** : les pénalités financières occasionnées par une annulation ne sont pas remboursées par le CFAR

### Exercice salarié

#### 1. Avant le REAGSO

Je m'inscris auprès du REAGSO en renvoyant ce bulletin d'inscription dûment complété (en confirmant, sur le recto, mon engagement au programme DPC et le numéro de l'atelier auquel je veux participer) accompagné d'un chèque de règlement de 180 € ou de 230 € [tarif d'inscription selon la date d'inscription] à majorer du montant des éventuelles options hôtelières choisies

ET je télécharge la convention DPC salarié spécifique sur **www.cfar.org** onglet "Catalogue DPC - REAGSO 2018" (ou sur le site **www.reagso.com**). Mon établissement l'envoie dûment complété au CFAR\* soit par courriel (scan) soit par courrier postal (voir coordonnées ci-dessous)

#### 2. Je participe au REAGSO les 06 et 07/10/2018

#### 3. Après le REAGSO

Le CFAR adresse une facture à mon établissement qui paie le programme DPC au CFAR

Le CFAR me rembourse ensuite les frais d'inscription au REAGSO et m'envoie une attestation DPC

**Attention** : les éventuels frais supplémentaires d'hébergement (nuitée du 06 au 07/10/2018 et repas du 07/10/2018) ne sont pas remboursés par le CFAR

**Attention** : les pénalités financières occasionnées par une annulation ne sont pas remboursées par le CFAR

## 2. Programme DPC proposé (à choisir au moment de l'inscription) et conditions de validation :

### PROGRAMME DPC

*"REAGSO 2018 : Gestion des risques et anesthésie"*

Référence programme OGDPC : 16381800038

**Médecins concernés : Anesthésistes Réanimateurs uniquement**

#### Etape 1

Samedi 06 octobre 2018 :

Validation d'un Atelier n° 1 ou n° 2 ou n° 3 ou n°4  
[voir les horaires des sessions DPC sur place]

#### Etape 2

Dimanche 07 octobre 2018 matin :

Validation Séance Plénière n° 3 : **GESTION RISQUES - ANESTHESIE**

**Attention : une étape oubliée = DPC non validé**

Présence de chaque congressiste enregistrée en début et fin de chaque session

Présence incomplète = DPC non validé